



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### FOOTBALL

#### MEHDI CARCELA RETIRE SON APPEL

*Lausanne, le 4 février 2011* – Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a enregistré aujourd’hui le retrait de l’appel intenté par le joueur Mehdi Carcela à l’encontre de la FIFA.

La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) et le joueur, de nationalité marocaine, belge et espagnole, avaient saisi la Commission du Statut du Joueur de la FIFA en 2010 pour que le joueur, qui avait représenté la Belgique lors de matches internationaux de différentes catégories d’âge (jamais en équipe A), soit autorisé à représenter l’équipe nationale marocaine. Cette demande a été acceptée par la FIFA le 10 décembre 2010.

Le 22 décembre 2010, le joueur avait interjeté appel devant le TAS pour demander que la décision de la FIFA soit partiellement réformée, afin de confirmer qu'elle a pour effet non pas de faire interdiction à Mehdi Carcela de jouer pour les équipes représentatives belges mais bien de laisser la faculté au joueur d’évoluer soit pour l’équipe A du Maroc, soit pour l’équipe A de la Belgique, son choix devenant définitif dès l’instant où il aurait été aligné en compétition officielle pour l’une ou l’autre de ces deux équipes nationales.

Mehdi Carcela a annoncé ce jour le retrait de son appel au TAS et a confirmé son souhait de pouvoir jouer pour l’équipe nationale du Maroc.